



Mentor, formations en libre-service

publié le 01/07/2025

Descriptif :

Mentor est une plateforme et un programme interministériel de formation. Des parcours pour se former sur les domaines transverses tels que communication, collaboration, numérique (créer des contenus interactifs, gestion responsable d'un projet numérique, découvrir les IA génératives, etc.).

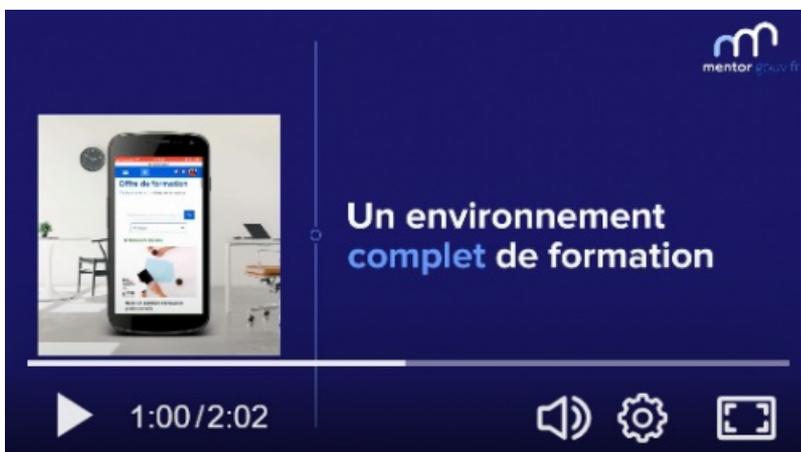
Sommaire :

- Deux objectifs
- Les formations au numérique
- Qui propose les formations ?
- Y a-t-il des formations certifiantes ?

Mentor est une plateforme et un programme interministériel, porté par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

● Deux objectifs

- mettre à disposition des agents une offre de formation en libre-service accessible à tout moment,
- permettre à l'ensemble des ministères, écoles de services public, directions interministérielles, IRA, PFRH, etc. de mettre en œuvre, sur des espaces dédiés et sécurisés, leur plan de formation à destination de leurs agents.



Un environnement professionnel de formation pour la fonction publique

● Les formations au numérique

Une trentaine de formations sont proposées, qui vont du général (Acculturation aux nouvelles technologies numériques), jusqu'à des thèmes spécialisés, telles que l'**accessibilité numérique** des sites et applications web, ou "contribuer aux logiciels libres et **communs numériques**", en passant par "**les usages numériques et les produits collaboratifs de la Suite Numérique**".

L'**INRIA** y offre un intéressant parcours "Découvrir les IA génératives, usages limites et bonnes pratiques en contexte professionnel" de 1H.

Certaines sont hybrides et proposent des temps d'**échanges** en synchrone. D'autres peuvent être faites entièrement en autonomie.

● Qui propose les formations ?

Différents ministères et instituts (notamment Instituts Régionaux d'Administration) y mettent à disposition des formations en fonction de leurs spécialités.

Certaines concernent les ressources humaines et la formation. La Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique y propose par exemple un parcours "Améliorer ses formations grâce aux sciences cognitives" d'1H50.

● Y a-t-il des formations certifiantes ?

Oui, et lorsque c'est le cas, la mention "**Certifiante**" figure sur la vignette de la formation visible dans l'offre de formation.

A noter également que toutes les sessions de formation vous permettent de télécharger une **attestation de participation** lorsque vous l'achevez.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.